



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° D'IMPRIMÉ C64994752

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	01/04/2025	25034723

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
Favorable	Défaillances mineures : 1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, ARD, AVD, ARG 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
31/03/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S006C169
(9) RAISON SOCIALE : SAS AUTO BILAN SLV
(3) COORDONNÉES : 55 RUE CLAUDE BERNARD ZI SECTEUR C7 06700 SAINT LAURENT DU VAR Tél : 0492042020

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 006C1259
SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation
FX-540-BC (F)	09/02/2021	09/02/2021
Marque	Désignation commerciale	
CITROEN	C5 AIRCROSS	
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VR7ACYHZSML008176	M1	VP
Type/CNIT	Énergie	
M10CTRVP096Y772	GO	
Document(s) présenté(s)		
Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel		

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
89328

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE	
PROCÈS-VERBAL N° :	DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :	

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES					
	AVANT		ARRIERE		
	G	D	G	D	
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+0.6 m/km				
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	8 %		8 %		
Forces verticales :	958 daN		670 daN		
Frein de service					
Forces de freinage :	305 daN	318 daN	258 daN	264 daN	
Déséquilibre (<20%) :	5 %		3 %		
Forces de freinage (efficacité) :	305 daN	318 daN	258 daN	264 daN	
Taux d'efficacité global (≥58 %) :	70 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	21 %				
Émissions à l'échappement					
Opacité des fumées(0.51 m-1)	C1:<0.1 m-1		C2:<0.1 m-1		
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-2.3 %		-0.9 %		
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-3.7 %		-3.1 %		